Document generated on 04/19/2024 6:45 p.m.

Études internationales

Brown-John, C. Lloyd, *Multilateral Sanctions in International Law. A Comparative Analysis*, Praeger Publishers, New York, Washington et Londres, 1975, xv + 428 p.

Paul Gagné

Volume 7, Number 4, 1976

URI: https://id.erudit.org/iderudit/700731ar
DOI: https://doi.org/10.7202/700731ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)
1703-7891 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Gagné, P. (1976). Review of [Brown-John, C. Lloyd, *Multilateral Sanctions in International Law. A Comparative Analysis*, Praeger Publishers, New York, Washington et Londres, 1975, xv + 428 p.] *Études internationales*, *7*(4), 623–624. https://doi.org/10.7202/700731ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1976

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

étude devient alors une précieuse contribution à l'analyse de l'intégration en situation multi-ethnique. On regrette seulement parfois que, dominé par son idée centrale, il ne la nuance pas plus à propos des études de cas : dans quelle mesure les échecs ou les succès qu'il analyse ne sont-ils pas dus également à la situation des minorités en question au sein de la société globale ? Peut-on à cet égard placer les Sikhs et les Musulmans sur le même pied ? Mais le mérite de ce livre important est de bien mettre en évidence au niveau local la dynamique sociologique des tensions interethniques et de l'intégration nationale, en prenant comme lieux d'observation privilégiés deux des symboles et des déterminants les plus solides d'identification ethnique : la langue et la religion.

Jean BENOIST

Département d'anthropologie,
Université de Montréal

BROWN-JOHN, C. Lloyd, *Multilateral Sanctions in International Law. A Comparative Analysis*, Praeger Publishers, New York, Washington et Londres, 1975, xv + 428p.

Dans ce livre, M. C. Lloyd Brown-John, professeur de science politique à l'université de Windsor, Ontario, soutient la thèse suivante : les sanctions, spécialement les sanctions économiques, peuvent être utilisées par les organismes internationaux afin de faire respecter les décisions et les principes établis du droit international. Dans la préface, l'auteur nous prévient qu'il ne s'agit pas d'une étude conventionnelle basée sur des modèles formulés dans la littérature de la science sociale et du droit, mais qu'il emploie plutôt des matériaux empruntés à la politique, à l'histoire, à l'économie et au droit pour essayer de formuler le concept fondamental de sanction.

Le livre est divisé en six chapitres. Le premier distingue différentes sortes de sanctions (morales, politiques, économiques, financières et physiques) ; comme l'auteur veut formuler une théorie de la sanction qui soit efficace en droit international et qui soit non destructrice de l'État sanctionné, il retient surtout les sanctions économiques. Le deuxième chapitre passe en revue quelques organisations internationales (l'Organisation internationale de l'aviation civile, l'Organisation internationale du travail, l'UNESCO, l'Organisation mondiale de la santé, l'Union postale universelle, la Banque Mondiale et le Fonds monétaire international) et les différentes sanctions qu'elles appliquent. Les trois chapitres suivants sont consacrés à l'analyse de cas historiques : celui de l'Italie à la Ligue des Nations lors de l'affaire éthiopienne ; le cas de la République dominicaine et l'OAS ; enfin, celui de la déclaration unilatérale d'indépendance de la Rhodésie et les sanctions de l'ONU. En conclusion, le sixième chapitre affirme la nécessité d'une certaine forme de sanctions au niveau des organismes internationaux, car il n'y a pas d'autres alternatives ; tout d'abord, l'auteur tire de l'analyse des cas historiques les différents facteurs à considérer pour que les sanctions soient efficaces : l'unité d'action, l'importance des biens économiques qui font l'objet de l'embargo, la situation géographique de l'État visé et enfin la rapidité de réponse de l'organisme international à la violation de ses lois ; ensuite, l'auteur essaie de formuler une théorie des sanctions internationales.

Ce livre sur les sanctions en loi internationale est très bien fait : la table des matières est au début, il contient de nombreux tableaux statistiques, les notes sont en fin de chapitres, et les quarante dernières pages contiennent une bibliographie choisie très bien divisée selon les matières traitées.

M. C. Lloyd Brown-John a fait une œuvre de pionnier en droit international, souhaitons qu'elle ne restera pas sans échos.

Paul GAGNÉ

Département de philosophie,
Université du Québec
à Trois-Rivières

CARRÈRE D'ENCAUSSE, Hélène, *La politique soviétique au Moyen-Orient 1955–1975* (Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques n° 200), Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1975, 328p.

Les études sur la politique soviétique au Moyen-Orient n'ont plus une valeur de rareté. Depuis les ouvrages de Walter Laqueur qui continuent d'étonner tant par leur nombre que par leur ton jusqu'aux travaux sombrement méticuleux de Charles B. McLane ou Stephen Page, nous disposons d'une littérature volumineuse qui accable autant qu'elle n'éclaire. Quelle joie de trouver enfin parmi cette abondance décevante un livre comme celui de Mme Carrère d'Encausse où le cours de la politique soviétique au Moyen-Orient est exploré de façon scrupuleuse, lucide et originale.

C'est surtout une nouveauté de perspective qui frappe le lecteur. Par opposition à la plupart des travaux occidentaux où une approche pseudo-réaliste et simpliste réduit la présence soviétique au Moyen-Orient à ses termes les plus visibles et refuse de voir cette présence en fonction de ses propres contradictions et de ses prémisses sous-jacentes, Mme Carrère d'Encausse se penche avec sympathie sur les impulsions contradictoires à la base de la politique soviétique dans cette région et les images tant idéologiques qu'historiques qui la sous-tendent. Ainsi, elle analyse dans un contexte régional concret les perspectives changeantes des dirigeants et spécialistes soviétiques sur les questions de coexistence pacifique, les bourgeoisies nationales, les possibilités et le caractère du socialisme dans le Tiers-Monde. Cet examen fait ressortir certains thèmes constants dont le plus développé est celui de la préférence soviétique pour les relations interétatiques et la situation peu enviable qui en résulte pour les partis communistes locaux et les mouvements minoritaires. Au fait, il s'agit du divorce entre politique intérieure et extérieure que l'URSS est prête à tolérer chez ses alliés, un divorce maintes fois constaté et commenté superficiellement avant d'être analysé ici avec toutes ses nuances et en toute objectivité.

Si on peut parler d'une faiblesse de l'ouvrage c'est qu'il nous apprend beaucoup plus sur l'Union soviétique que sur le Moyen-Orient tout en laissant certaines questions sur l'aspect soviétique ouvertes. Cette particularité s'explique facilement : l'auteur est visiblement à l'aise en russe mais pas dans les langues du Moyen-Orient. La disparité entre une riche documentation soviétique minutieusement rassemblée et l'absence criante de sources arabes dans l'ouvrage empêchent le lecteur de porter jugement sur toute une série de points essentiels : les accusations égyptiennes contre l'URSS ou les réactions de la presse arabe, communiste et autre, aux virages dans la politique soviétique pour n'en mentionner que quelques-uns. D'autre part, le lecteur ne peut que regretter qu'un ouvrage essentiellement axé sur la perspective soviétique ne réussisse pas davantage à lier les options moyen-orientales de l'URSS aux problèmes domestiques et aux courants internes en Union soviétique. Certes, Mme Carrère d'Encausse distingue parfois les militaires et les hommes politiques ou les partisans du pragmatisme et les idéologues,